

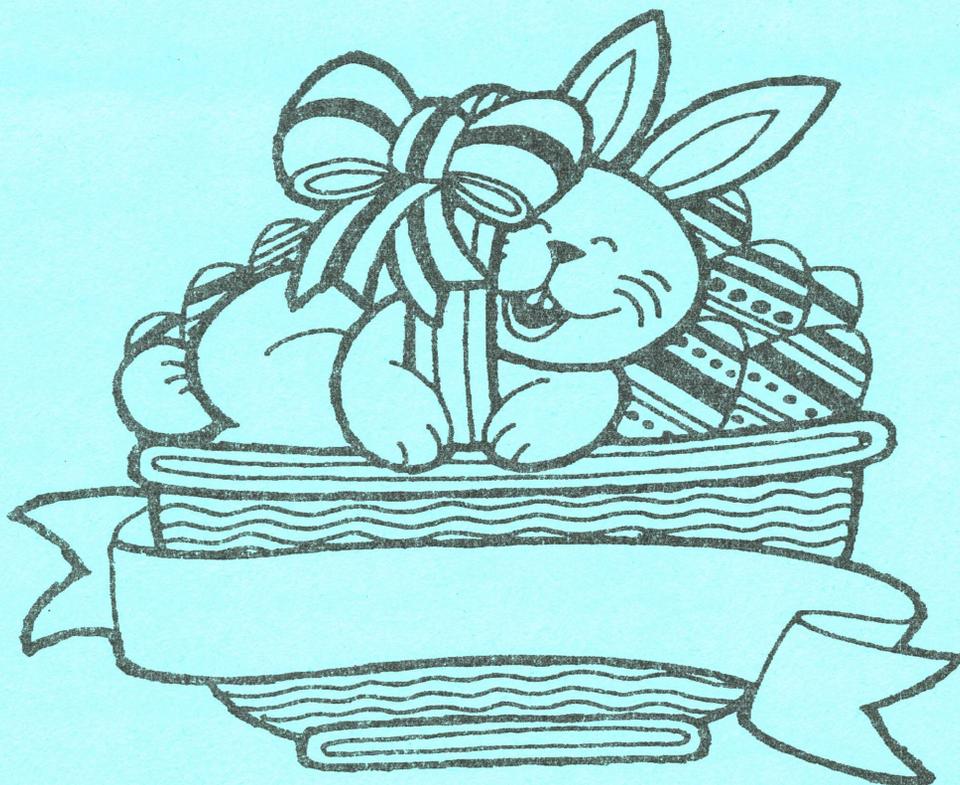
# Entre Nous



COMMUNE  
DE THIAVILLE SUR MEURTHE

*Bulletin Mensuel d'Information*

AVRIL 1998 N°363

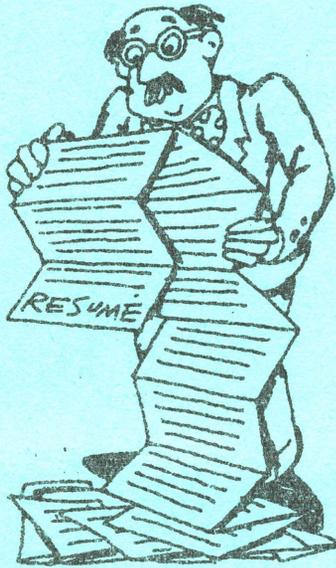


## EN DIRECT DU CONSEIL

Les élus étaient réunis le vendredi 27 mars 1998 à 20h30. Les dossiers ci-après, inscrits à l'ordre du jour, ont été examinés :

### 1 - Comptes administratifs 1997

Sous la présidence de M. ERHARD, 1er Adjoint, les divers comptes administratifs relatant la gestion du Maire entre le 1er janvier et le 31 décembre 1997 sont approuvés. Ils s'établissent ainsi :



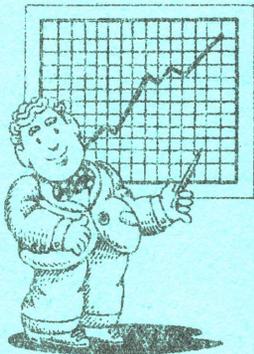
<u>- C.C.A.S.</u> : dépenses :	45.887,72 F	
		excédent : 12.814,58 F
recettes :	58.702,30 F	
<u>- Caisse des Ecoles</u> :		
dépenses :	3.318,50 F	
		excédent : 9.853,91 F
recettes :	13.172,41 F	
<u>- Budget annexe Forêts</u> :		
dépenses :	337.617,25 F	
		excédent : 87.957,75 F
recettes :	425.575,00 F	
<u>- Commune</u> :		
dépenses :	2.569.521,71 F	
		excédent : 101.708,24 F
recettes :	2.671.229,95 F	

Cependant, après report des résultats de l'exercice précédent un déficit d'investissement de 17.617,07 F est enregistré. Il résulte d'un prélèvement insuffisant sur le budget annexe de la forêt qui accuse un fort excédent. Situation régularisée.

Sous la présidence du Maire, le Conseil décide de reporter les résultats ci-dessus aux budgets primitifs 1998.

### 2 - Budgets primitifs

Ils sont adoptés en équilibre avec les chiffres ci-après :



C.C.A.S. : 42.814 F. Une subvention de 10.000 F du budget communal pour financer en partie les bons d'achat des Aînés est inscrite et comprise dans ce budget.

Caisse des Ecoles : 15.583 F. Des achats de livres pour la bibliothèque de l'école (1.000 F) et un voyage à Verdun (3.000 F) sont compris dans ce budget.

Budget annexe de la forêt : 318.916 F. Dans cette somme sont comprises 3 acquisitions de hags représentant un peu plus d'un hectare de superficie boisée.

Budget de la Commune :

Fonctionnement : 2.485.797 F

5.057.380 F

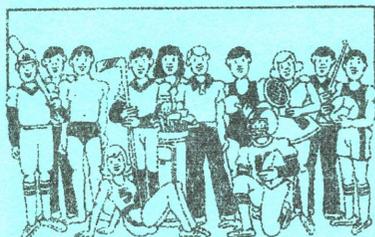
Investissement : 2.571.583 F



Les investissements à réaliser en 1998, inscrits au budget, sont les suivants :

. isolation phonique et thermique de l'école (2ème tranche)	85.041 F T.T.C.
. acquisition de mobilier scolaire ergonomique (dernière classe)	31.928 F T.T.C.
. grande salle sportive (1ère tranche)	1.800.000 F T.T.C.
. salle St Joseph (fin)	5.733 F T.T.C.
. parcours de santé	10.000 F T.T.C.
. travaux de rénovation au Foyer Rural	70.000 F T.T.C.
. acquisitions foncières	9.000 F T.T.C.

Par ailleurs, pour mémoire, sur le budget eau sont inscrits la stérilisation aux ultraviolets, la télésurveillance et son matériel micro informatique pour 132.000 F.



Grande salle sportive : Une première tranche de travaux devrait être engagée au cours du 2ème semestre 1998, après obtention du permis de construire. L'architecte J.L. SALAIGNAC est chargé de préparer le dossier de demande de permis. Un prêt relais pour T.V.A. de 300.000 F environ serait nécessaire, la somme de 1.500.000 F restante étant couverte par ailleurs par le biais des différentes aides et subventions.

3 - Forêts :

. Le Conseil autorise le Maire à faire vendre par ONF les grumes de chênes.

. Le Conseil note que la vente des grumes de hêtre à Baccarat le 11 mars 1998 a produit une recette de 64.500 F.

. Le Conseil décide l'achat d'une parcelle boisée de 9060 m<sup>2</sup> à la Côte (forêt de 35 ans environ) et charge le Maire des formalités utiles.

. Le Conseil fixe le prix des affouages 1998 au taux ci-après :

- 180 F T.T.C le stère de hêtre rendu à domicile
- 170 F T.T.C. le stère de chêne rendu à domicile



Ces prix sont inchangés depuis plusieurs années.

Les modalités pratiques (volumes et essences, date d'inscription, etc...) seront communiquées ultérieurement.

4 - Eau

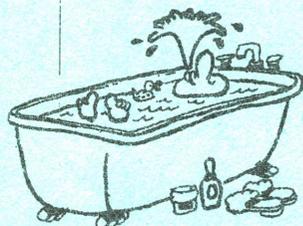
Une aide financière de 61.000 F est accordée à la Commune par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse pour les travaux de stérilisation aux ultraviolets et la télésurveillance, sous forme de prêt de 3 ans avec différé d'amortissement de 2 ans, transformable intégralement en subvention à la condition que le prix du m<sup>3</sup> d'eau soit au minimum de 6 F le m<sup>3</sup> hors taxe ! (actuellement 4,79 F hors taxes) d'ici 2001.





Le Conseil considère que les travaux de stérilisation qui doivent supprimer la chloration et ses odeurs sont indispensables pour restaurer la qualité de l'eau distribuée et sont urgents. Il estime ne pas être en mesure de les réaliser sans l'aide financière de l'Agence Rhin Meuse ce qui le contraint à en accepter les conditions et à majorer progressivement sur 2 ou 3 ans le prix au m<sup>3</sup> pour atteindre l'objectif imposé. Cette situation donne lieu à un large débat à l'issue duquel le Maire est autorisé à signer la convention.

#### 5 - Eau (suite)



La conduite de distribution d'eau en fonte de la rue Pierre Pierron est très oxydée et le débit y est donc très faible. Elle ne possède pas de vidange et la vanne de sectionnement pour fermer la distribution ne fonctionne plus. Dans cette situation, compte tenu du creusement de la fouille pour l'assainissement, le Conseil décide de remettre à neuf la conduite par pose d'une conduite PVC Ø 63 (sur 110m), d'une nouvelle vanne de sectionnement à chaque extrémité et de connecter cette canalisation avec celle de la rue de la Gare.

Coût prévisionnel des travaux : 20.192 F H.T. (24.352 F T.T.C.). Le Conseil accepte le dossier d'avant projet établi par la D.D.E., sollicite l'aide financière du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau. Il demande l'autorisation de préfinancer ces travaux et sollicite enfin l'autorisation de commencer ceux-ci avant la décision de subvention.



#### 6 - Assainissement

Le Conseil souhaite profiter de la fouille créée pour l'égout entre le bas de la rue de la Libération et la station d'épuration près du pont, pour acheminer les différents "fluides" indispensables à la station (électricité, eau, téléphonie, ...). Il accepte l'avant projet établi par la D.D.E. à cet effet. Coût prévisionnel : 103.950 F H.T. (125.264 F T.T.C.). Il demande l'autorisation de préfinancer ces travaux et sollicite le droit de les commencer avant la décision de subvention. Il charge le Maire des dossiers de demande d'aide financière du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.



#### 7 - Droit de préemption urbain

Le Conseil n'utilise pas son droit de préemption concernant une parcelle de 955 m<sup>2</sup> à Bellevue, classée en zone constructible.

#### 8 - Opérations comptables

Le Conseil décide que la facture de la Quincaillerie CHERRIER à Lunéville (3.127,83 F) est à payer en section d'investissement pour une partie (2.447,00 F T.T.C.).



#### 9 - Natura 2000

Après lecture de la lettre circulaire du Président National des Communes Forestières protestant vigoureusement contre diverses mesures gouvernementales relatives aux conséquences du classement de certaines forêts communales dans la zone "Natura 2000" et demandant aux élus une protestation vigoureuse, le Conseil réserve une suite favorable à cette sollicitation à titre de solidarité avec les autres communes bien que Thiaville ne soit pas concernée par ce classement "Natura 2000".

### 10 - Servitudes de tréfonds

Le Conseil autorise le Maire à signer les conventions de servitudes des tréfonds nécessaires à l'occasion des travaux d'assainissement.

### 11 - Divers

Depuis la 2 x 2 voies, Thiaville n'est pas signalé et à l'échangeur de Raon, ce n'est pas mieux ! La D.D.E. 88 saisie indique que la signalisation est conforme à la réglementation en vigueur... Sans doute... mais le problème demeure.

Le Maire explique les raisons qui ont imposé de fermer la rue de la Libération à la circulation (mise en place de "caissons glissants" exigés par le coordonnateur de sécurité du travail).

Il fait ensuite le point sur les travaux en cours, sur le PART, sur le remembrement, la reprise de la concession FAILLY au cimetière, la réunion le 20/06 à Thiaville de tous les "THIAVILLE" de France et d'ailleurs, etc ... Il répond enfin aux questions et lève la séance à 0h20.



## REMEMBREMENT

La Commission Intercommunale était réunie le jeudi 12 mars 1998 à 14h30 en Mairie de Thiaville. Elle a arrêté définitivement le périmètre à remembrer, la future zone industrielle est exclue du remembrement compte tenu de l'arrêté préfectoral qui déclare ce projet d'utilité publique.

La Commission a décidé par ailleurs que l'enquête publique concernant la phase "classement des sols" se déroulera du 04 mai au 20 mai 1998. Les plans et documents pourront être consultés en Mairie de Thiaville sur Meurthe (où un registre sera ouvert) aux jours et heures habituels de Mairie. Le Commissaire Enquêteur sera en Mairie de Thiaville sur Meurthe de 9h30 à 11h30 les 18, 19 et 20 mai.

Chaque propriétaire concerné sera contacté individuellement par courrier et devra retourner rempli le document reçu accompagné des pièces demandées.

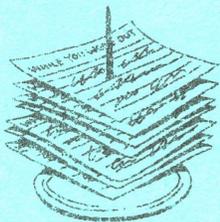
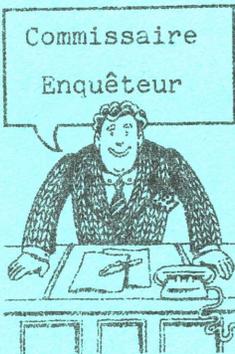
### Information sur les ventes des petites parcelles :

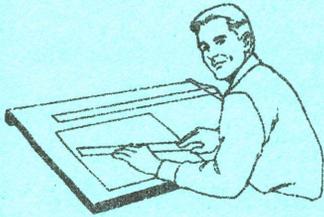
Dans le cadre d'un remembrement, la vente des petites parcelles est facilitée.

En effet, des petites parcelles faisant partie d'un compte de propriété ne dépassant pas, par nature de culture, 1 ha et d'une valeur globale inférieure à 7.500 F peuvent être vendues à un propriétaire du périmètre remembré.

La procédure est la suivante :

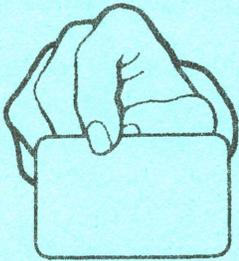
- Demander l'autorisation à la Commission Communale d'Aménagement Foncier (en cas de refus, la demande est transmise à la Commission Départementale d'Aménagement Foncier) ;
- Signaler à la Commission Communale d'Aménagement tous les droits réels grevant ces parcelles ainsi que l'identité du locataire éventuel ;





- Rédiger un acte sous seing privé entre le vendeur et l'acheteur avec l'aide du géomètre ;
- La cession est reportée au Procès-verbal de remembrement ;
- Le prix de la cession est assimilée à une soulte. Son montant est donc payé par l'acheteur à l'Association Foncière qui la reverse au vendeur.

### PIECES D'IDENTITE



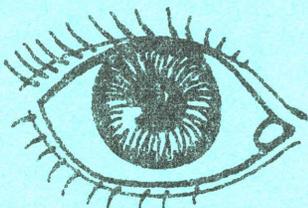
Avec les beaux jours qui reviennent, l'été et les vacances qui approchent, c'est l'époque des voyages qui revient... Alors, n'attendez pas davantage pour solliciter (si besoin est) le renouvellement de votre carte d'identité (les délais peuvent être longs), ou de votre passeport. Les imprimés et la liste des pièces et documents à fournir vous seront remis au secrétariat de Mairie.

### PROCHAINES MANIFESTATIONS



03 avril	} Ruche enfantine	Jeunesse Loisirs Annexe F.R. Thiaville		
au 16 avril				
30 avril	Bal du Muguet	Ass. Familiale	Foyer Rural	Thiaville
08 mai	Cérémonies armistice	Municipalité	Mairie	Lachapelle
10 mai	Thé dansant	Tennis de Table	Foyer Rural	Thiaville
16 mai	Repas dansant	Canal Myrtille	Foyer Rural	Thiaville
24 mai	Vide grenier	Com. des Fêtes	Foyer Rural	Thiaville

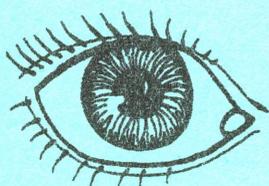
### CLIN D'OEIL



- "J'ai perdu ma montre.
- Où ça ?
- Je ne sais pas... Je marchais et elle s'est arrêtée !

"Une douce nuit d'été, deux amoureux sont dans un parc public.  
 - Que le chant des grillons est romantique, soupire la jeune fille.  
 A quoi le garçon, habitué des lieux lui répond :  
 - Mais non ma chérie, c'est le bruit des fermetures éclair !"

Dans un avion, un gamin est insupportable. L'hôtesse, lui saisissant le bras, l'entraîne vers l'arrière et lui dit :  
 - Maintenant, mon petit bonhomme, tu vas aller jouer dehors !"



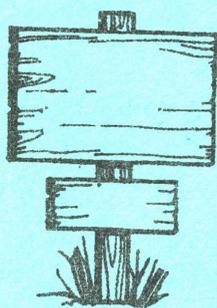
. Un avion lance un S.O.S. : "Un moteur en panne, des ratés sur l'autre, le train d'atterrissage bloqué. Tour de contrôle, donnez vos instructions."

Après quelques secondes, une voix parvient au pilote :  
- Répétez après moi : Notre Père qui êtes aux cieux...;"

. Une femme téléphone au commissariat :

- "Au secours ! Venez vite ! Il y a deux hommes dans mon lit ! Il faut absolument en mettre un dehors !".

### PARCELLES A CONSTRUIRE

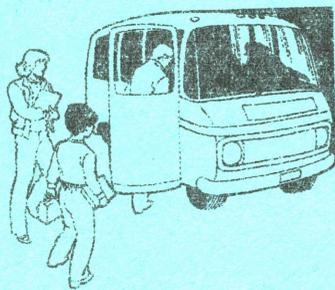


Une parcelle de 1.060 m<sup>2</sup> entre la rue et la voie ferrée, à Bellevue, appartenant à la Commune est à vendre en vue de construire. Prix particulièrement intéressant pour jeune couple disposant de moyens très limités.

La Commune mettra en vente également prochainement deux parcelles à bâtir de 1.200 m<sup>2</sup> chacune environ dès que celles-ci seront bornées.

S'adresser en Mairie.

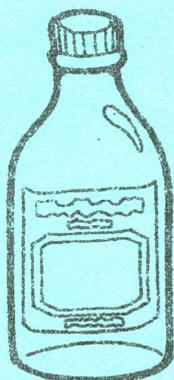
### VOYAGE SCOLAIRE A VERDUN



A l'occasion du 80ème anniversaire de la fin du conflit de la Grande Guerre 1914/1918, le Conseil Municipal offre un voyage à VERDUN aux enfants de notre école. La classe de Melle GAUDEL, accompagnée de celle de Mme LEMOINE de BERTRICHAMPS (à qui la Municipalité a offert de compléter le car) se rendra donc le 12 mai 1998 dans la capitale mondiale de la Paix pour visiter les divers sites des combats. Le Souvenir Français (Canton de BACCARAT) que nous remercions chaleureusement offre quant à lui le prix d'entrée de ces sites (49 F par enfant).

Ne restera donc à la charge des familles que le seul repas qui sera tiré du sac, dans une salle aménagée réservée à cet effet.

### COLLECTE DU VERRE



La collecte du verre en 1997 a permis de ramasser 17 tonnes 150 soit près de 30 kg par habitant à Thierville. Bravo et continuons car nous pouvons faire mieux pour la Meurthe et Moselle, une aide de 107.088 F a été versée pour la recherche contre le cancer.

### OBJETS HETEROGENES



La prochaine collecte des objets ménagers encombrants aura lieu :

le vendredi 17 avril 1998

Les objets sont à sortir la veille au soir. Merci.

### PERMANENCE O.P.A.H.

La prochaine permanence de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat aura lieu en Mairie :

le vendredi 24 avril 1998 de 15h15 à 16h00

O.

P.

A.

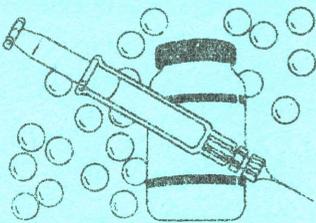
H.

Propriétaires occupant et propriétaires louant leur immeuble (ou un appartement) sont directement concernés s'ils envisagent d'effectuer des travaux en 1998 ou 1999. Des aides financières substantielles peuvent vous être accordées. Renseignez-vous, cela n'engage à rien et peut rapporter gros !

### VACCINATIONS

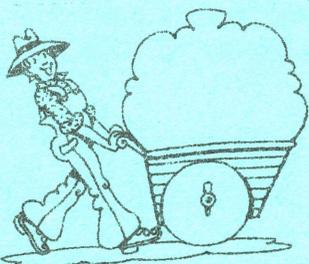
Les prochaines vaccinations dans notre Commune auront lieu selon le planning suivant :

- 1ère injection : - D.T. + polio      le 22/04/98 à 14h15  
- tétanos adultes
- 2ème injection : - D.T. + polio      le 20/05/98 à 14h15  
- tétanos adultes
- 3ème injection : - D.T. + polio      le 17/06/98 à 14h15  
- rappels D.T. + polio  
- tétanos adultes



### DECHARGE MUNICIPALE

Elle sera à nouveau ouverte les mercredis et samedis matin de 9h30 à 11h30 à compter du 25 avril 1998. Sont seuls acceptés les déchets verts (gazon, haies, petites branches d'arbres, foin et paille, ...).



**ON NOUS PRIE DE FAIRE PART**

**Centre de Création et de Communication Multi-Média (3C2M)**

En date du 26 février 1998, il a été constitué une nouvelle association sous le titre : Centre de Création et de Communication Multi-Média, en abrégé : 3C2M dont le siège social est en Mairie de Thiaville sur Meurthe.

**Composition du Conseil d'Administration :**

Président :	Thomas DEBRAY
Vice Président :	Jacques HIPP
Trésorier :	Philippe BERNARD
Trésorier Adjoint :	Gilles ZINUTTI
Secrétaire :	Edith ZINUTTI
Secrétaire Adjoint :	Nicolas HUMBERT

**Membres :** Jérôme CUNY - Jean Yves PICARD - Marianic HUMBERT - Béatrice GEORGE - Thérèse DEMANGE - Evelyne GEORGES - Estelle MICHEL - Sébastien MICHEL.

**Commissaires aux comptes :** Dominique GEORGE - Jean Luc THIRION.

Cette association a pour but de promouvoir et de vulgariser l'accès aux techniques de communication multi-média intra-muros.

La mise à disposition de matériel de communication tels que la vidéo et vidéo numérique, la photo et photo numérique, l'informatique et ses outils multimédias, ou Internet permet à chacun de ses membres de suivre et de s'intégrer aisément à ces diverses technologies.

La vulgarisation de chacun de ces moyens de communication permet entre autre l'initiation à l'informatique - bureautique afin de permettre une adéquation avec leurs utilisations quotidiennes. De plus, la création de sites numériques sur Internet, de journaux, de montages vidéo, de manifestations ou d'événements du village apporte la facette multi-média et multi-visages à cette association.

Pour toutes explications ou plus d'informations sur l'objet de l'association 3C2M, vous pouvez vous adresser à l'un des membres du Conseil d'Administration ci-dessus désignés.

Le Président,  
Thomas DEBRAY.

**Directeur : Michel JACQUEL**  
**Dépôt légal : 328/80 Imprimerie : Mairie de THIAVILLE**

Aujourd'hui : **LES NOTABLES** (3ème partie)

### LES MATHIEU ET LES GEORGEL

Vers 1700

Joseph MATHIEU (1671-1736) épouse Marie GEORGEL (1668-1748). Il vient à La Chapelle comme Régent d'école en 1699 et le restera jusqu'à sa mort. Il a une fille Marie en 1702, un fils Joseph en 1703 qui sera Régent d'école à Neufmaisons à partir de 1724 pendant quelques années et s'y marie en 1728 avec Anne MICHEL (Le Cardinal MATHIEU est un de ses descendants).

Gérard GEORGEL (1671-1744) épouse à Gélacourt le 24-10-1702 Jeanne MATHIEU (1686-1766) fille de Claude MATHIEU et de Françoise HOUILLON. (A son mariage, Jeanne signe l'acte, Gérard le marque). Par la suite, ils viendront s'installer à Fagnoux.

Vers 1720

En 1721, Dominique MATHIEU fils de Claude MATHIEU et de Françoise HOUILLON épouse Jeanne GEORGEL (1699-1772) fille de Sébastien et de Marguerite GAINOT. Il s'installe à Thiaville.

En 1721, Claude MATHIEU, son frère, épouse Marie GEORGEL fille de Sébastien et de Marguerite GAINOT.

En 1725, Joseph MATHIEU fils de Claude et de Françoise HOUILLON épouse Marguerite GEORGEL fille de Sébastien et de Marguerite GAINOT. Il reste à Neufmaisons où décède sa femme en 1732 à 28 ans. Son frère François MATHIEU épouse en 1728 Anne GEORGEL fille de Sébastien et de Marguerite GAINOT. Lui aussi reste à Neufmaisons où meurt sa femme en 1731 à l'âge de 20 ans.

Ainsi les 4 frères MATHIEU de Neufmaisons ont épousé les 4 soeurs GEORGEL de Thiaville.

En 1723, Pierre MATHIEU fils d'Antoine MATHIEU et de Marie MOUGEL épouse Barbe GEORGEL fille d'Antoine GEORGEL et de Jeanne LITAIZE.

### LES LITAIZE

Une des plus vieilles familles de Thiaville et des environs, originaire de Jeanménil (Vosges).

Vers 1700, vivent à Thiaville et La Chapelle : Dominique, Claude, Joseph, Anne, Barbe épouse THOMAS.

En 1696, naît Pierre LITAIZE fils de Sébastien et Marguerite GAINOT ; il a pour parrain "poerre perrisse Régent d'école audit lieu".

En 1696, décède à Thiaville Marguerite GAINOT épouse de Sébastien LITAIZE.

En 1703, Didier LITAIZE de "Jean Mesnil" est parrain à La Chapelle.

En 1724, Claude LITAIZE est Maire de Thiaville lors de la rébellion des paysans contre le Châtelain de Baccarat, ce qui lui vaut certains ennuis.

Un Nicolas LITAIZE est Syndic en 1724 (il décède en 1770 à 80 ans).

Nicolas LITAIZE est Maire de Thiaville en 1745, 1751 ; un Pierre LITAIZE l'est en 1763, 1772.

Dominique LITAIZE est Maire de Fagnoux en 1763, 1767, 1769, 1770.

Pierre LITAIZE est Sergent en 1757, Sébastien LITAIZE en 1747 "garde ban nommé et sermenté pour le finage de Thiaville, La Chapelle et Fagnoux". Dominique

LITAIZE est Grand Bangard en 1753, Pierre LITAIZE en 1749, Joseph LITAIZE en 1764, 1769, 1776, 1786.

Nicolas LITAIZE est Echevin d'Eglise en 1750, Pierre LITAIZE en 1754.

Enfin, Pierre LITAIZE né en 1758, fils de Pierre et de Barbe FERRY (la soeur d'Isidore), époux de Catherine MATHIEU est Maire de Thiaville de 1792 à 1796.

Un Pierre LITAIZE, curé à Barbas, prête le Serment avec restrictions et émigre... Ses biens sont vendus. Après la révolution, il est curé à Brouville.

### LES MOUGEL

Très vieille famille de Thiaville originaire des Vosges.

Aux environs de 1690, vivent à Thiaville : Joseph MOUGEL époux d'Anne JACQUEL, Nicolas MOUGEL époux de Manne MARCHAL, Jacques MOUGEL époux de Claudette VOINOT, Sébastien MOUGEL époux de Barbe MARCHAL, Barbe MOUGEL épouse de Claude MARCOT, Marie MOUGEL épouse d'Antoine MATHIEU.

En 1680, Joseph MOUGEL résidant à Fagnoux est parrain de Marie MARCOT fille de Claude MARCOT et de Barbe MOUGEL née à Nossoncourt.

Il décède à Thiaville en 1728 à 70 ans. En 1679, vivent à Mesnil Maître Jean MOUGEL Laboureur, Dominique MOUGEL, Barbe MOUGEL.

### LES MARCOT

Vieille famille de Thiaville.

En 1676, Claude MARCOT résidant au Château de Villé âgé de trente ans a espousé Barbe MOUGE fille de maistre Jacques MOUGE fermier audit village âgée de dix sept ans.

Jean MOUGE fils dudit Jacques MOUGE âgé de vingt et un ans ce mesme jour que dessus a espousé Georgette MARCOT âgée de dix huit ans (Eglise de Nossoncourt).

Jacques MOUGE décède à Thiaville en 1704 à 70 ans.

Claude MARCOT époux de Barbe MOUGEL vient à Thiaville, il y décède en 1715 à l'âge de 70 ans. (peut-être fermier de la Cense de Fagnoux).

En 1677, à Nossoncourt Quirien MARCOT natif de Gerbépal épouse de Sébastienne GERARD.

(cf : voir dossier spécial : les MARCOT et les MOUGEL)

### LES MARCOT

14 avril 1676 : "Claude MARCOT résidant au Chasteau de Villé âgé de trente ans a espousé Barbe MOUGE fille de maistre Jacques MOUGE fermier audit village âgée de dix sept ans.

Jean MOUGE fils dudit Jacques MOUGE âgé de vingt et un ans ce mesme jour que dessus a espousé Georgette MARCOT âgée d'environ dix huit ans".

(Registre paroissial de Nossoncourt).

1677 : "Quirien MARCOT natif de Gerbépal épouse à Nossoncourt Sébastienne GERARD".

Claude MARCOT est frère de Quirien MARCOT fils de Mathis MARCOT, originaire de Gerbépal.

Quirien MARCOT s'établit tisserand à Magnières. Il meurt à Vallois en 1721.

Claude MARCOT le Vieux (1646-1715) - Barbe MOUGEL (1659-1702) décédés tous les deux à Thiaville.

1677 : Jean MARCOT  
1680 : Marie MARCOT  
nés à Nossoncourt  
1689 : Sébastien MARCOT  
1691 : Pierre MARCOT  
1693 : Marguerite MARCOT  
nés à Thiaville

Sébastien MARCOT se marie à Vacqueville en 1715 à Marie ROBINET.  
Marie MARCOT épouse à Gélacourt en 1702 Joseph GEORGEL.

### LES MOUGEL

Jacques MOUGEL le Vieux décède à Thiaville en 1704 à 70 ans. Sa femme  
Marie NICOLE y décède en 1704 à 70 ans.

Jacques MOUGEL le Jeune (1659-?) - Claudette VOINOT (1658-?) mariés  
en 1679 à Nossoncourt.

1688 : Marie MOUGEL  
1691 : Quirien MOUGEL  
1694 : Marguerite MOUGEL  
1698 : Pierre MOUGEL  
nés à Thiaville

Sébastien MOUGEL (1664-1728) - Barbe MARCHAL (1661-1730)

1689 : Marie MOUGEL  
1691 : Barbe MOUGEL  
1696 : Anne MOUGEL  
1699 : Joseph MOUGEL  
1701 : Marguerite MOUGEL  
1709 : Sébastien MOUGEL  
nés à Thiaville

Nicolas MOUGEL (1660-1730) - Manne MARCHAL (1650-1730)

1689 : Marie MOUGEL  
1691 : Barbe MOUGEL  
1693 : Dominique MOUGEL  
1696 : Nicolas MOUGEL  
nés à Thiaville

Joseph MOUGEL (1658-1728) - Anne JACQUEL (?) - a Thiaville en 1680.

1688 : Anne MOUGEL  
remarié à Anne VALENTIN 51658-1725°  
1690 : Charlette MOUGEL  
1692 : Marie MOUGEL  
1693 : Elisabeth MOUGEL  
1696 : Marguerite MOUGEL  
1698 : Claude MOUGEL

Antoine MATHIEU (1668-1736) - Marie MOUGEL (1674-1727)